



Formation professionnelle continue intitulée

LA MOTRICITE LIBRE

Objectifs pédagogiques :

A l'issue de la formation, les participants seront capables :

- d'accompagner les enfants accueillis dans leur développement psychomoteur ;
- d'assurer les activités motrices au domicile et à l'extérieur tout en veillant à la sécurité physique et psychique des enfants accueillis ;
- d'aménager l'environnement professionnel afin de permettre la motricité libre de l'enfant.

Durée : 12 heures (2 jours)

Profil : Être un.e professionnel.le de l'accueil individuel de la ville de Paris

Prérequis : Aucun

Les objectifs et le contenu de la formation :

1. Développer des connaissances sur les grandes étapes du développement de l'enfant :
 - Les principales acquisitions de l'enfant tout au long de son développement [Les différents aspects de la motricité (les postures, la préhension, la locomotion, la latéralisation), les différents stades de l'évolution motrice] ;
 - Les différentes étapes de construction du schéma corporel et les mises en place des différents schèmes moteurs chez l'enfant (des retournements à l'avènement de la marche) ;
 - De l'image corporelle à l'image de soi.
2. Accompagner l'enfant dans son développement au travers d'activités motrices :
 - Le langage corporel : permettre aux plus petits de mettre leurs corps en mouvement et d'exprimer leurs émotions ;
 - Savoir observer et garantir à l'enfant l'autonomie et le plaisir de la mise en jeu corporelle
 - Les facteurs favorisant/freinant l'activité motrice ;
 - La posture professionnelle avant/pendant et après l'activité motrice.
3. Organiser des activités motrices adaptées à l'âge des enfants :
 - L'intérêt de l'activité corporelle et des jeux de groupes ;
 - Utiliser le matériel adapté ou les équipements présent au domicile (ex : construire un aménagement ou un parcours moteur adapté et sécurisé)
 - Identifier les structures relais permettant la mise en place d'activités motrices pour les jeunes enfants



Moyens pédagogiques et techniques :

- Accueil des stagiaires dans une salle dédiée à la formation ;
- Documents supports de formation projetés ;
- Exposés théoriques ;
- Etude de cas concrets ;
- Analyse des pratiques ;
- Mise à disposition en ligne de documents supports à la suite de la formation (selon le formateur)

Dispositif de suivi de l'exécution de l'évaluation des résultats de la formation :

- Feuilles de présence ;
- Questions orales ou écrites (QCM) ;
- Mises en situation ;
- Formulaire d'évaluation de la formation.

ACCUEIL DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Contactez notre référente handicap Shara RATHAKRISHNAN au 01.40.37.27.07 ou ceteca2f75@gmail.com

L'équipe du CETEC A2F et la ville de Paris vous souhaite une bonne formation.

*Formation prise en charge par la ville de paris

